question de privilège à cet égard. Ce n'est pas mon secrétaire parlementaire qui est sur la sellette, c'est la *Gazette*.

M. Stanfield: Inexact.

[Français]

LE BILINGUISME

LA SUBVENTION PROVINCIALE À L'ONTARIO—L'AIDE FÉDÉRALE À L'ACHAT DE MANUELS DESTINÉS À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN ONTARIO—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État du Canada.

La province d'Ontario annonçait récemment l'octroi de \$750,000 pour la promotion et la création de matériel didactique d'origine canadienne. Dans un article signé par M. Pascal Barette, et publié dans *Le Droit* du 22 juillet dernier, on peut lire ce qui suit:

De ce montant, \$250,000 seront consacrés spécifiquement aux besoins des écoles françaises en matière d'aide didactique.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si, dans le cadre du programme des langues officielles, il a eu des pourparlers avec son homologue provincial sur une participation fédérale à ce programme, quel serait le montant de la contribution fédérale, et quelles sont les conditions de cette entente?

[Traduction]

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons eu des entretiens. Au nom du gouvernement fédéral, je suis impatient de participer à ce programme. La contribution fédérale sera égale à la contribution provinciale, soit \$250,000 pour l'année financière 1975-1976. J'ai tenu à m'assurer que les fonds seraient affectés à des maisons d'édition canadiennes. Nous voulons qu'elles aient la préférence et nous négocions toujours avec la province d'Ontario à ce sujet.

LES FINANCES

LE REFUS DE CERTAINES BANQUES D'ACCORDER DES PRÊTS AUX TERMES DE DIVERSES LOIS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. R. E. McKinley (Huron-Middlesex): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre des Finances. Le 4 juillet, je lui ai demandé d'examiner la question de l'octroi par les banques de prêts destinés aux améliorations agricoles, aux petites entreprises et aux opérations de pêche, en conformité de la loi. Depuis, j'ai appris que la situation est bien pire que je ne le croyais. Le ministre s'est-il renseigné et a-t-il donné des directives aux banques?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je crois avoir signé une lettre adressée au député ces jours derniers. J'espère qu'elle lui parviendra.

M. McKinley: Je ne l'ai pas encore reçue, monsieur l'Orateur.

Questions orales

LE REVENU NATIONAL

LES PLAINTES AU SUJET DU DUMPING D'ACIER ÉTRANGER EN NOUVELLE-ÉCOSSE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, la question que je pose au ministre du Revenu national fait suite à la communication écrite que je lui ai envoyée vendredi dernier—avec copie au ministre du Travail—relativement aux rapports de presse selon lesquels de l'acier étranger se vendrait à perte en Nouvelle-Écosse. Le ministre dispose-t-il de renseignements complémentaires sur la situation, d'autant plus que l'industrie sidérurgique de la Nouvelle-Écosse connaît des moments difficiles et que l'usine de Sydney en particulier a dû licencier un grand nombre de ses employés? Peut-il nous éclairer et vérifier si l'acier étranger s'y vend vraiment à perte?

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, j'ai effectivement reçu les instances du député, de ses collègues et de mon collègue responsable du ministère du Travail à ce sujet. Jusqu'à présent, nous n'avons pas reçu de plainte officielle en vertu de la loi antidumping. Mes fonctionnaires communiquent actuellement avec les compagnies—ou sont sur le point de le faire—pour voir si elles désirent intenter des poursuites aux termes de la loi antidumping. J'ai prié mes fonctionnaires de s'occuper de cette affaire de toute urgence et de la mener rapidement à bonne fin.

• (1510)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POSITION DU CANADA LORS DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE SUR LES DROITS DE L'HOMME ET L'AUTODÉTERMINATION

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Des représentants de 35 pays doivent se réunir à Helsinki la semaine prochaine. A la Chambre, nous n'avons aucune idée de la position qu'adoptera le premier ministre au nom du Canada étant donné que jusqu'ici aucun jour n'a été fixé pour discuter des opinions des députés sur les graves problèmes concernant la paix non seulement en Europe, mais dans le monde entier qui seront abordés lors de cette réunion. Je lui demande donc s'il a reçu des instances d'organismes comme le Comité des Ukrainiens du Canada lui demandant quelle serait la position du Canada. Je demande surtout au premier ministre si le traité que signerait le Canada comprendrait un engagement définitif de la part de tous les signataires, y compris l'U.R.S.S., d'appliquer à l'intérieur de leurs frontières les principes de la déclaration universelle des droits de l'homme et, deuxièmement, si pour l'établissement des frontières nationales en Europe de l'Est, arrêtées à la suite de conquêtes, l'U.R.S.S. et les autres pays devraient accepter le principe de l'autodétermination. Je demande quelle position le Canada va prendre à cet égard. Je parle au nom de centaines de milliers de Canadiens d'origine ukrainienne, lettonienne, estonienne, et lithuanienne. Ils s'inquiètent beaucoup que personne ne sache si le Canada va insister sur le principe de l'autodétermination prévu dans la charte des Nations Unies.